

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours



Date de convocation : 23 juin 2014

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2014-47(RH)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 30 juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Roland AUBERT, Jean ARNAUD, Jean BALLESTER, Marcel CHAIX, Marcel CLEMENT, Gérard DE MEESTER, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Pierre POURCIN, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Khaled BENFERHAT, Claude BREMOND, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI (représenté par Monsieur CHAIX), Serge PRATO René MASSETTE, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Jean ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Modification du tableau des effectifs : Recrutement d'un médecin de sapeurs-pompiers professionnels à temps non complet

Le Président FIAERT expose :

Notre médecin chef adjoint rencontre des problèmes de santé et, est placé en congés maladie depuis le 25 mars 2014, suite à la rechute d'une affection nécessitant un traitement et des soins prolongés.

Cette situation risque de perdurer et fragilise le service de santé et de secours médical. D'autre part, l'intéressé envisage de faire prochainement valoir ses droits à la retraite.

Dans ce cadre, considérant qu'il convient de structurer durablement ce service, je vous propose d'anticiper ce remplacement en créant un poste de médecin de groupement de sapeurs-pompiers professionnels (catégorie A), à temps non complet (50% de la durée hebdomadaire de service) à compter du 1^{er} octobre 2014. En effet, les actions menées par cet agent sont une nécessité pour le bon déroulement de ce service, qui repose pour l'essentiel sur les compétences multiples des professionnels de santé.

Lors du départ en retraite de l'agent en maladie, son remplacement ayant été anticipé, il ne sera pas remplacé. La balance des effectifs reviendra à la situation actuelle.

L'incidence financière supplémentaire pour l'année 2014 serait de 16 300,00 euros, correspondant aux salaires, charges et régime indemnitaire alloués.

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et le cas échéant, autoriser le Président à :

- créer un poste de médecin de sapeurs-pompiers professionnels (catégorie A) à temps non complet (50% de la durée hebdomadaire de service),

- signer les arrêtés, attribuer les salaires, les indemnités correspondantes, et régler les dépenses y afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration


Claude FIAERT

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS FONCTIONNAIRES DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

au 1^{er} JUILLET 2014.

(tableau établi par filières, par catégories et cadres d'emplois)

Filière Sapeurs-Pompiers Professionnels				Filière Administrative			Filière Technique			
Catégorie A Capitaines, Commandants, Lieutenants-Colonnels et Colonels		Catégorie B Lieutenants		Catégorie C Hommes du rang		Catégorie A Administrateurs	Catégorie B Attachés Rédacteurs	Catégorie C Adjoint Administratifs	Catégorie B Techniciens	Catégorie C Agent de maîtrise Adjoint techniques
4 (1) (▲)	12 (2) (▲)	11 (4) (▲)	24	17	/	2	4	20	1 (3)	1 (4)
Total filière SPP : 68				Total filière administrative : 26			Total filière technique : 7			
Total général : 101										

- (1) un poste à temps non complet (50%) non pourvu et occupé par un pharmacien contractuel et trois postes à temps non complet (50%, 60% et 80%)
- (2) dont 1 poste mis à la disposition de l'ENSOSP et 1 poste mis à disposition de l'ECASC et 1 poste mis à disposition de la DGSCGC (depuis le 01/09/2013 avec une interruption du 01/07/2014 au 30/09/2014)
- (3) personnel mis à disposition du SDIS 04 par le SDIS 05 à temps non complet (50%)
- (4) personnels en disponibilité pour convenances personnelles (Lieutenant Olivier PASQUINI – Monsieur Jérôme LONGERON, agent de maîtrise.
- (▲) 1 médecin de groupement de sapeurs-pompiers professionnels à temps non complet (50%) en cours de recrutement (à compter du 01/10/2014) – 1 lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels pour une affectation au service prévention en cours de recrutement - 1 commandant de sapeurs-pompiers professionnels, chef de groupement et de l'état-major arrivant le 1^{er} juillet 2014 – 1 adjoint technique en cours de recrutement pour le groupement des Moyens techniques

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS NON-FONCTIONNAIRES

au 1^{er} JUILLET 2014

Sapeurs-pompiers volontaires par contrat	Contrats aidés		Contractuels		Adjoints Administratifs et Techniques auxiliaires		Apprentis	
1 (2)	2 (1)		3 (1)		1 (2)		3 (1)	
Total : 10								

- (1) dont un poste non pourvu
- (2) pourvus lors de besoins

TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS RELEVANT DU SERVICE NATIONAL

Volontaires service civique		8 (1)
-----------------------------	--	-------

- (1) postes non pourvus

Annexe 2

LISTE DES EMPLOIS TENUS PAR FILIÈRES

EMPLOIS	FILIÈRES		
	SPP	administrative	technique
Directeur départemental	X		
Directeur départemental adjoint	X		
Chef de groupement et d'état-major	X		
Secrétaire de direction et chargée de la communication		X	
Chef du groupement des ressources humaines et financières	X		
Responsable administratif et financier		X	
Chef du service finances et contrôle de gestion		X	
Adjoint au chef du service finances et contrôle de gestion		X	
Agents affectés au service finances et contrôle de gestion		X	
Chef du service ressources administratives et juridiques		X	
Agents affectés au service ressources administratives et juridiques		X	
Chef du service formation sport	X		
Agents affectés au service formation sport		X	X
Chef du service personnel et du développement du volontariat		X	
Adjoint au chef du service personnel et du développement du volontariat		X	
Agents affectés au service personnel et du développement du volontariat		X	
Médecin chef du service de santé et de secours médical	X		
Médecin chef adjoint du service de santé et de secours médical	X		
Médecin de groupement	X		
Secrétaire du service de santé et de secours médical		X	
Pharmaciens affectés au service de santé et de secours médical	X		
Chef du service hygiène et sécurité	X		
Agents affectés au service qualité sécurité et environnement		X	X
Chef du groupement de la coordination opérationnelle	X		
Adjoint au chef du groupement de la coordination opérationnelle et chef du service opérations	X		
Secrétaire du groupement de la coordination opérationnelle		X	
Chef du service CTA/CODIS	X		
Chefs de salle	X		
Opérateurs CTA/CODIS	X		
Chef du service prévention	X		
Adjoint au chef du service prévention	X		
Préventionnistes	X		
Secrétaires du service prévention		X	
Chef du service prévision	X		
Prévisionnistes à la direction et dans les groupements territoriaux CENTRE-SUD-NORD	X		

EMPLOIS	FILIÈRES		
	SPP	administrative	technique
Responsable matériels roulants	X		
Responsable habillement	X		
Agents affectés au groupement des moyens techniques		X	X
Chef du service NCIS			X
Adjoint au chef du service NCIS		X	
Secrétaire du groupement des moyens techniques		X	
Ingénieur bâtiminaire			X
Chef des groupements territoriaux CENTRE-SUD-NORD	X		
Chefs de centre d'incendie et de secours (Digne-Manosque-Sisteron-Barcelonnette-Forcalquier)	X		
Adjoint au chef de centre (Digne-Manosque)	X		
Secrétaires de groupement territoriaux		X	
Equipier-chef d'équipe-chef d'agrès-sous-officier de garde-chef de bureau dans les centres d'incendie et de secours (Digne-Manosque)	X		
Responsable technique groupements territoriaux CENTRE-SUD-NORD	X		